

Nom
Prénom

La sécurité en trottinette

Les protections sont elles vraiment indispensables ?

Dans 80% des accidents, ce sont les membres supérieurs qui sont touchés, surtout les avant-bras, poignets et coudes. D'où la nécessité de porter des protections ! Le casque est quasi-obligatoire afin d'éviter des accidents graves au niveau du crâne !

Quelle est l'attitude à avoir ?

Sur les trottoirs, la cohabitation avec les piétons n'est pas toujours facile. Au guidon de votre trottinette, vous vous déplacez à environ 15 ou 20 km/h ... contre 3 à 5 km/h en moyenne pour un marcheur ! Vous devez donc adapter en permanence votre vitesse afin de ne pas gêner les piétons.

Soyez en permanence attentif aux réactions des piétons. Prenez la bonne habitude de les dépasser par la gauche et de les croiser par la droite.

Equipement indispensable :

Casque	Coudières et Genouillères	Protèges poignets	Gilet réfléchissant
			



=



Ce qu'il faut retenir

**La trottinette est soumise aux mêmes règles que celles s'appliquant aux piétons !
Les protections évitent des risques inutiles !**